

Communiqué de presse

Intervention sur les décisions du Président, Conseil Communautaire du 23-05-2024.

- La décision 2024-130 : ouverture d'une ligne de trésorerie de 4 millions d'euros avec la Caisse d'Epargne, « pour le financement des besoins de trésorerie » de Sète Agglopôle, « Afin de financer l'action de SAM pour le budget principal et ses budgets annexes ».
Est-il possible et bien raisonnable de décider un tel montant sans passer par le vote en conseil d'agglomération ? Sans avoir de détails ? Quelle est la nature précise de ce besoin ?
- Les décisions 2024-174-182 : dans les décisions on voit que les 9 premières statues ou œuvre d'art pour les 14 communes de l'agglomération sont financées, 900 000€ sont déjà actés. Donc c'est bien 2 millions qui vont être investis pour cela. Nous nous sommes déjà exprimés défavorablement à cet investissement, il y aurait d'autres projets culturels davantage centrés sur les besoins des habitants, l'accès des jeunes à diverses formes de pratiques culturelles, à développer avec un tel budget.

On a mis en évidence lors du débat d'orientation budgétaire du 29 février 2024 et lors du vote du budget 2024, le besoin d'équilibre, la vigilance sur le recours massif à l'emprunt, la capacité de désendettement qui se détériore, des prévisions pour 2026 inquiétantes sur la dette et l'épargne, des dépenses de fonctionnement qui augmentent de manière inquiétante... et beaucoup de projets abandonnés malgré une hausse des impôts (taux de fiscalité 2023).

Si certains élus avaient accepté cette hausse des impôts (notre groupe avait voté contre), c'était à condition d'assurer une maîtrise du budget sur le long terme. Or, ce n'est pas le cas. Et finalement là, sur simple décision, on a un nouvel emprunt à 4 millions, des statues à 2 millions, et on aura plus tard une délibération portant sur une extension de spa thermal à 1,2 millions à Balaruc... On est loin de la maîtrise budgétaire.

Laura Seguin
Conseillère communautaire

06-06-2024